

VACANCES HIVER 2026

Séjours 8/15 ans

Vacances en famille





C'EST BIENTÔT LES VACANCES D'HIVER !

Comme chaque année, la ville de Champigny-sur-Marne organise des séjours de vacances 8/15 ans et des vacances familiales durant l'hiver. Laissez-vous embarquer pour un séjour à la montagne !

Venez découvrir le chalet « Les Charmettes » à Flumet dans la station de Saint-Nicolas-la-Chapelle en Savoie. Un lieu convivial dans notre centre de vacances, afin de profiter d'un séjour au ski à prix réduit, sur le domaine skiable du Val d'Arly, ou déguster une fondue savoyarde, une raclette ou une croziflette !

Deux périodes sont prévues : du 22 février au 1^{er} Mars pour les séjours 8/15 ans et du 1^{er} au 8 mars 2026 pour les vacances familiales.

N'hésitez pas à vous inscrire, les places sont limitées. Les inscriptions et pré-inscriptions seront ouvertes à partir du 3 novembre. Vous pouvez vous rapprocher du **Service Organisation Séjours et Vacances** (200, rue de Verdun) en centre-ville ouvert du lundi au vendredi de 9h à 11h30 et de 14h à 17h30 ou joignable au 01 89 12 43 91.

Bon séjour à la montagne à tous !

LAURENT JEANNE

Maire de Champigny-sur-Marne
Conseiller régional d'Île-de-France

SÉJOURS 8/15 ANS

INFOS

Glisse Savoie
du 22 février au 1^{er} mars
36 places pour les 8/11 ans et 12/15 ans
Voyage en train et/ou car
Inscriptions entre le 3 novembre
et le 13 décembre 2025

L'encadrement des activités ski sera réalisé par l'équipe d'animation (2 animateurs pour 12 jeunes en activité ski) ou par des moniteurs ESF pour l'initiation lors de la 1^{re} séance.

Lors de l'inscription, pensez à communiquer la taille, le poids et la pointure de votre enfant.

*Centre de vacances de la ville de Champigny
Chalet Les Charmettes
73590 Saint-Nicolas-la-Chapelle*

Les Charmettes, c'est un chalet convivial et confortable : chambres de 2 à 6 lits, salles d'activités multiples, cuisine savoyarde... De quoi bien dorloter nos jeunes qui pourront (re)découvrir les plaisirs de la glisse sur le domaine skiable du Val d'Arly, chacun à son rythme.

Respirer le grand air de la montagne, goûter les plaisirs de la neige sous toutes ses formes (ski de piste ou de fond), luge, randonnée en raquettes, batailles de boules de neige, construction d'igloo...), découvrir le milieu savoyard par sa cuisine et ses traditions seront au programme pour des vacances réussies. Sans oublier les veillées de fin de journée et les différentes activités manuelles et sportives proposées par notre équipe d'animation.

ACTIVITÉS

▲ **SPORTS DE MONTAGNE**
Ski de piste ou ski de fond, luge, randonnée en raquettes.

▲ **ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES**
Construction d'igloo, activités manuelles.

▲ **VEILLÉES**
Soirées à thème, conte.

TARIFS

Séjour hiver 2026

**COUT RÉEL / TARIF
EXTÉRIEUR OU ASE***

895.72 €

**TARIF MINIMUM
(QF = 671 €)**

236.04 €

**TARIF INTERMÉDIAIRE
(QF = 1195 €)**

420.38 €

**TARIF MAXIMUM
(QF = 2034 €)**

567.95 €



*ASE : Aide Sociale
à l'Enfance



COMMENT S'INSCRIRE ?

**Avant toute inscription,
le calcul du quotient 2025/2026
sera obligatoire (QF septembre 2025
à août 2026).**

Pour l'inscription au « Séjour Hiver 2026 », vous devrez présenter les éléments suivants :

- ▲ Titre d'identité
- ▲ Attestation de sécurité sociale en cours de validité au moment du séjour (ou AME, CMU)
- ▲ Livret de famille (et jugement en cas de divorce)
- ▲ Carnet de santé de l'enfant avec les vaccins à jour (rappel DTCP obligatoire)

Toute particularité sanitaire devra être mentionnée sur la fiche sanitaire et les coordonnées du représentant légal mises à jour.

Pour valider l'inscription de votre enfant, un tiers de la participation restant à votre charge sera exigé (après décompte des éventuels chèques vacances, bon AVE selon calendrier de campagne de la CAF94)

OÙ S'INSCRIRE ?

Mairie de Champigny – Accueil Enfance
(sur rendez-vous via le site internet
de la ville ou votre espace famille)
14, rue Talamoni
01 45 16 40 00

Horaires
Du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de
13h30 à 16h30 (17h pour l'Accueil Enfance en
mairie le mercredi)
Samedi pour l'Accueil Enfance uniquement de
8h30 à 11h30

Annexe Bois l'Abbé
14, place Rodin
01 89 12 46 30

Attention fermeture
Accueil Enfance :
Jeudi après midi
Annexes Bois l'Abbé :
1^{er} jeudi après-midi du mois
et le samedi matin

QUAND S'INSCRIRE ?

**DU 3 NOVEMBRE 2025
AU 13 DÉCEMBRE 2025**

VACANCES FAMILIALES

INFOS

Du 1^{er} au 8 mars 2026
Transport à la charge des familles
Hébergement : chambre de 2 à 6 personnes, mises à disposition à partir de 16h le premier jour et devant être libérées pour 10h le dernier jour.

*Vacances en famille
Chalet Les Charmettes
73590 Saint-Nicolas-la-Chapelle*

Perché à 1 000 mètres d'altitude au cœur de la Savoie, le petit village de Saint-Nicolas-la-Chapelle vous accueille cet hiver. Au cœur du Val d'Arly et tout près de la célèbre station Megève, vous serez reçus dans le chalet des Charmettes, dans le cadre d'une ambiance familiale et conviviale, où des chambres de 2 à 6 personnes seront mises à votre disposition.

Pour ces séjours, nous vous proposons une formule en pension complète qui vous permettra de profiter pleinement des vacances en famille. Des temps d'animation pour les adultes et les enfants de +6/-12 ans rythmeront le séjour.

*Centre de vacances de la ville de Champigny
Chalet Les Charmettes
73590 Saint-Nicolas-la-Chapelle*

VACANCES D'HIVER 2026

▲ PAX ADULTE

Hébergement + pension complète + animation chalet + navette ski

▲ PAX ENFANT +6/-12 ANS

Hébergement + pension complète + location de matériel + possibilité de s'inscrire au moment de la réservation au ski club (6 ½ journées club enfant, encadré par les animateurs) + navette village pour l'activité ski. Il est possible de souscrire un forfait ski « semaine » à un tarif préférentiel, la ville prenant à sa charge 50% du forfait.

▲ PAX ENFANT +1/-6 ANS

Hébergement + pension complète (les enfants restent sous la responsabilité des parents pendant le séjour).

▲ PAX ENFANT -1 AN

Hébergement (les repas restent à la charge de la famille)

Les options « boissons » et « lavage de linge » sont à réserver lors de votre inscription. Le transport et les options d'activité restent à la charge des familles.

COMMENT VENIR AUX CHARMETTES ?

EN TRAIN

Paris gare de Lyon
→ Albertville via
Chambéry puis
une navette station
→ Gare routière
d'Albertville
→ Bus 23 à
destination
de Flumet

EN VOITURE

Paris → Flumet =
613 km via A6 et A40



TARIFS

Vacances familiales 2026

ADULTE

CAMPINOIS
401.93 €

EXTÉRIEUR
496.06 €

+ 6 / - 12 ANS

CAMPINOIS
265.48 €

EXTÉRIEUR
466.45 €

+ 1 / - 6 ANS

CAMPINOIS
206.25 €

EXTÉRIEUR
416.73 €

- 1 AN

CAMPINOIS
GRATUIT*

EXTÉRIEUR
GRATUIT*

Prestations supplémentaires à réserver à l'inscription

	Adulte	Enfant +6/-12 ans
Forfait 6j val d'Arly +6/-12 ans	-	57.42 €
Nuit + petit déjeuner	17.22 €	11.50 €
Repas supplémentaire	13.77 €	9.22 €
Petit déjeuner	4.61 €	4.61 €
Goûter	1.72 €	1.72 €
Option boissons (10 boissons* ou 5 apéritifs**)	11.50 €	-
Option lavage du linge (2 machines)	8.05 €	-

*Les repas sont à la charge
des familles

*boissons soft ou thé/café

**boissons alcoolisées





COMMENT ET QUAND S'INSCRIRE ?

**Préinscriptions du 3 au 22 novembre 2025
par mail à vacances.famille@mairie-champigny94.fr
ou par téléphone 01 89 12 43 91
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h et 17h le vendredi.**

À l'issue, les places seront attribuées en fonction des critères de priorités suivants :

- ▲ Dans un premier temps, les vacanciers n'ayant jamais séjourné sur un séjour « famille » de la ville.
- ▲ Dans un second temps, il sera donné priorité aux demandes selon l'ancienneté du dernier départ de la famille.

Début décembre, chaque famille recevra une réponse par mail et disposera de 10 jours pour confirmer son inscription, en renvoyant son dossier complet et en réalisant le versement du 1er acompte (sur RDV au Pôle Organisation Séjours et Vacances (OSV) – 200 rue de Verdun – 94500 Champigny-sur-Marne, du lundi au jeudi de 9h à 11h30 et de 13h30 à 17h30)

*En cas de désistement ou de non-respect des délais d'inscription,
la place sera réattribuée aux personnes en liste d'attente.*

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Séjour 8/15 ans 2026

Tout dossier incomplet lors de l'inscription ne sera pas pris en compte.

1/3 du montant des participations familiales, déduction faite des potentielles aides CAF, sera sollicité à l'inscription. Le solde devra être réglé en un ou deux versements avant la fin du séjour, selon le calendrier défini.

Le programme non contractuel des activités et les dates des séjours donnés à titre indicatif, peuvent être modifiés du fait de certaines circonstances spécifiques (horaires des trains, enneigement...).

Les familles qui n'auraient pas soldé les frais de séjours précédents sont invitées à le faire, avant de procéder à toute nouvelle inscription (fournir le justificatif de paiement lors de l'inscription).

En cas d'annulation intervenant moins de 30 jours avant le départ, il sera retenu aux familles une somme forfaitaire de 75€.

À cette somme s'ajouteront les frais réels de transport (train ou car) engagés par la ville si les places n'ont pu être attribuées à d'autres enfants.

Dans tous les cas de désistement, une somme forfaitaire de 30 euros restera acquise à la ville, afin de couvrir les frais de dossier.

Dans le cadre d'un rapatriement disciplinaire, le montant du séjour ne fera l'objet d'aucun remboursement. De plus, les frais supplémentaires, liés au rapatriement de l'enfant, seront facturés à la famille.

Une réunion d'information sera proposée une quinzaine de jour avant le départ.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Vacances familiales 2026

Il est demandé, à l'inscription, la photocopie des cartes nationales d'identité ou passeport de tous les participants, la photocopie du dernier avis d'imposition ou de non-imposition. Les éventuels chèques vacances sont à remettre à l'inscription, ils ne pourront pas être pris en compte après le départ).

Les participations familiales feront l'objet d'un règlement d'un tiers à l'inscription et d'un solde en 2 versements maximum, 10 jours au plus tard avant le départ.

En cas d'annulation intervenant moins de 30 jours avant le départ, il sera demandé aux familles une somme forfaitaire de 75€ par personne (excepté enfant de moins de 6 ans).

En tout état de cause, une somme forfaitaire de 30 euros par personne (excepté enfant de moins de 6 ans), déduite du premier acompte, restera acquise à la ville, en cas de désistement, pour couvrir les frais de dossier engagés.

Dans le cadre d'une déviance de comportement et/ou du non respect du règlement intérieur, les participants

en cause pourront être amenés à quitter la structure. Le montant du séjour ne fera l'objet d'aucun remboursement.

Des frais complémentaires pourront être facturés, si l'hébergement mis à disposition n'est pas nettoyé au départ des vacanciers (forfait ménage 34.91€ / forfait grand ménage 114.83€).

PLUS D'INFOS ?

**Séjours enfant
ou Vacances en famille**

Contacter le service Temps de l'Enfant
01 89 12 41 08 – 200, rue de Verdun



CHAMPIGNY-SUR-MARNE

